

La réalité de terrain !



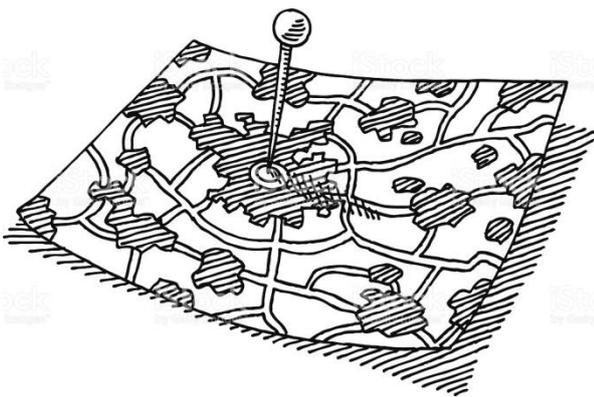
L'envol de la saison

2018 est imminent si toutefois aucun contretemps fâcheux ne l'interdit comme ce fut le cas l'an dernier. C'est la raison pour laquelle « Coulon Futé » entame, ce jour et de manière particulière, une série de dossiers développant le contexte sportif dans lequel les colonies vont évoluer. Priorité à la vitesse !

Chaque année, avec l'arrivée de l'automne, la colombophile rentre dans le rang car la nature, intraitable sur la sauvegarde de ses droits, obtient toujours le dernier mot, même si des amateurs manifestent bien souvent un esprit frondeur. Forcée, elle se met alors en veilleuse suite au déclenchement de la mue et à la fermeture programmée des frontières françaises aux contingents belges malgré l'existence de l'« Espace Schengen ». Un règlement militaire, motivé dans le passé par la crainte d'espionnage au sortir des conflits mondiaux, était (est ?) en effet d'application et interdisait (interdit ?) la présence de pigeons étrangers sur le territoire français entre le 1^{er} octobre et 1^{er} avril suivant.

Lors de chaque trêve, le milieu colombophile se prépare en fait à endurer des polémiques car il s'attend à revivre chaque fois un même scénario, décrié parfois avec virulence, lors des diverses assemblées chargées de concocter le canevas sportif de la campagne suivante.

Un effet pervers !



En effet, lors de ces colloques, lâchers et zones de participation constituent généralement des dossiers brûlants, délicats, craints, épineux, passionnés, déchirants, séparatistes à la limite.

Constaté cette tradition lassante s'avère une chose, mais en connaître les véritables raisons pour tenter d'y remédier en est assurément une autre. Cela mérite une profonde réflexion n'éluant aucune piste et privilégiant le parler franc, respectueux, constructif, prospectif pour

la pérennité chancelante du sport colombophile.

En fait, ces difficultés rencontrées ne s'avèrent-elles pas la conséquence d'une même approche reproduite tous les douze mois ?

Concrètement, des sociétés trouvent accord pour jouer ensemble. Elles arrêtent ensuite une zone de participation qui leur agréé en faisant parfois quelques concessions tout en respectant

les ukases d'une réglementation, établie par les mandataires élus démocratiquement, pour trancher des incompatibilités d'humeurs sportives en cas de différend.

Ce travail achevé en interne, le groupement ainsi constitué envisage alors de tourner son regard vers l'extérieur pour analyser de plausibles possibilités de lâchers communs avec d'autres ententes ne mettant pas en péril ses intérêts sportifs.



Cela allait de soi par le passé vu « l'abondance » d'amateurs.

Mais ces derniers temps la donne s'est compliquée. Le « *modus vivendi* », reconduit dans les faits d'année en année, a été enfreint par la volonté des dirigeants nationaux et provinciaux de rationaliser les ouvertures de paniers sur les aires de lâcher. Cette décision d'autorité, délibérée, justifiée par le constat argumentatif délivré par le recours nécessaire à de très longues périodes pour libérer les contingents convoyés en certains lieux, a inévitablement pimenté les débats.

Pour dire vrai, ce schéma procédurier évoqué illustre, de façon réductrice, le protectionnisme sportif nuisible existant. Ce dernier, qu'on le veuille ou non, amène, à force de répétition et de l'écoulement du temps, une régression pour cause d'entêtement, de manque d'ouverture sportive et intellectuelle. Ce qui se résume à émettre un constat dommageable pour la colombophilie, car, dans les moments actuels, elle ne peut pas s'offrir le luxe de laisser en rade des colonies.

Que faire ?

« *La critique est aisée, mais l'art est difficile* » rapporte une citation célèbre. Personne ne l'ignore, toutefois ne serait-il cependant pas judicieux, en une période qui n'influe pas directement sur des prises de décisions, de se pencher sur les difficultés hivernales rencontrées ? Certes, dans beaucoup de chaumières, le temps fait défaut pour cette démarche vu les intensives préparations diverses à la compétition. Mais, répétons-le avec insistance, ne serait-il pas intéressant, en élargissant le débat, d'aborder ces annuels problèmes hivernaux enracinés sous un angle différent ? Comment ? En faisant peut-être preuve d'audace, d'imagination au risque de bousculer le patrimoine colombophile ne répondant plus nécessairement aux exigences du temps présent. Ne serait-il donc pas envisageable et possible de prendre un postulat, un principe de base différent qui permettrait de porter un regard différent sur les problématiques causées par la façon de procéder jusqu'à ce jour ? Que les dubitatifs et adversaires à cette invitation osent constater le nombre de communes reprises dans plusieurs ententes, ce qui ne traduit pas nécessairement une concurrence fructueuse !



Certes des risques de rationalisation volontaire, débattue intelligemment, en toute liberté et sans aucune arrière-pensée intéressée, seront peut-être encourus en abordant par exemple la disponibilité, bénévole ou non, d'un personnel se raréfiant dans les sociétés.

Si un philosophe italien, penseur humaniste qui a vécu aux XV^{ème} et XVI^{ème} siècles, a notamment écrit « *Là où la volonté est grande, les difficultés diminuent* », il est aussi persuadé que « *L'habituel défaut de l'homme est de ne pas prévoir l'orage par beau temps* » ...

Des présentations new look !

C'est animé par cet état d'esprit que « Coulon Futé » publie chaque année, dans sa rubrique « *résultats* » au cœur de chaque campagne, un maximum de classements honorifiques fictifs, agrémentés de statistiques comparant des éléments tributaires du même contexte sportif. Il s'efforce ainsi de susciter chez l'amateur un désir d'ouvrir le regard pour chercher à connaître les performances de ses pigeons en fonction des niveaux les plus élevés de concurrence.



Aussi, pour percevoir un avant-goût de ce que pourrait être demain, « Coulon Futé » présente 2018 sous la forme de dossiers élaborés à partir des lâchers entérinés. La complexité de ces derniers requiert en principe, à des fins de reproduire la réalité des airs, des intervalles irréguliers de publication.

Par ce procédé, chaque amateur, visiteur du site (merci pour votre fidélité et votre nombre), est emmené, en premier lieu, dans la véritable « *zone de jeu* » de sa colonie pour y tirer des enseignements personnels ou autres. Et ce, avant de le faire gagner le décor réducteur mais intime et peut-être sécurisant, dans lequel il milite parfois depuis des lustres.

Des surprises seront plausibles. C'est certain. En effet, « Coulon Futé » propose, sans aucun commentaire de sa part, le hit des communes les « *plus accueillantes* » car reprises à diverses reprises dans les ententes du lâcher présenté !

Honneur à la vitesse !

Le premier dossier abordé est réservé au **lâcher de vitesse du Tournaisis** qui reprend trois ententes, celles de « **Tournai-Kain-Molenbaix** », de la « **Nouvelle Entente** » et de « **Dottignies-Néchin** ».